

Projet de station thermale à Saint-Bruno: une autre étape de franchise.



Violaine
Trudeau

Le Groupe SKYSPA (le «Groupe») vient d'annoncer l'introduction de nouveaux partenaires au sein de son organisation, ce qui lui permet la mise en action de son plan de développement, ainsi que la réalisation de son projet de station thermale à Saint-Bruno-de-Montarville.

Avec le soutien renouvelé d'Investissement Québec, partenaire du Groupe depuis ses débuts, s'ajoute celui des Fonds régionaux de solidarité FTQ Montérégie, ainsi que ceux de nouveaux investisseurs privés. Patrick Rake, déjà propriétaire du groupe Sky Spa, mais aussi de Spa Nordic Station à Magog, demeure pour l'instant le principal actionnaire.

Avec l'arrivée de ces investisseurs, tout est maintenant en place pour espérer une première pelletée de terre au plus tard en octobre 2018.

Grâce à cette étape, les plans sont présentement sur les tables d'au moins six firmes professionnelles, que ce soit en architecture, en ingénierie ou autres. L'objectif du Groupe est de permettre une intégration la plus naturelle possible au pied du Mont-Saint-Bruno. «*Nous avons fait faire plusieurs*

études environnementales auparavant afin de nous assurer qu'aucun milieu humide ni habitat naturel adjacents ne soient touchés par la construction de nos installations. De plus, nous avons fait le choix d'utiliser la géothermie pour être écoénergétique.», explique M. Rake.



Patrick Rake

Au sujet de l'environnement, Patrick Rake affirme s'être assuré que son projet n'aille aucunement à l'encontre des différents groupes environnementaux: *«J'ai répondu à toutes les demandes et questions. Nous avons même rencontré nos futurs voisins! Pour nous, c'était important de garantir que les habitants autour soient rassurés.»*, ajoute-t-il. À ce compte, il a choisi la firme Projet Paysage pour l'aménagement paysager qui aura pour mission d'offrir la quiétude pour tous en éliminant les bruits environnants.

De plus, il est fort probable que les résidents de la région aient droit à certains rabais: *«Je fais déjà ça pour les gens de Magog. Pour moi, c'est la meilleure façon d'avoir des ambassadeurs autour!»* explique M. Rake.

Rappelons que le projet de la station thermale s'étendra sur près de 60 000 mètres carrés situés sur le rang des Vingt-Cinq Est, et sera construit en deux phases. La première phase

représente un investissement de plus de 12 millions de dollars et devrait contribuer à la création de près de 100 nouveaux emplois.

Idéalement, la construction débutera cet automne et le nom du projet sera dévoilé au même moment. De par sa proximité avec Montréal, la station de ski Mont-Saint-Bruno et le parc de la Société des établissements de plein air du Québec («Sépaq»), le projet devrait constituer pour la région un nouvel attrait majeur en plus de plusieurs retombées économiques.

Violaine Trudeau

La Ministre Lucie Charlebois offre une aide de 1 million à SKYSPA Saint-Bruno

Le gouvernement du Québec est fier d'accorder une aide financière de 1 million de dollars au Groupe SKYSPA pour soutenir son projet de développement de l'offre touristique de la Montérégie, par l'implantation d'un parc thermal thématique d'envergure totalisant des investissements de 12 millions de dollars.

C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie, M^{me} Lucie Charlebois, au nom de la ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie,

M^{me} Julie Boulet.

L'aide financière provient du [Programme de soutien aux stratégies de développement touristique](#), volet 3 – Appui à la [Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure](#) du ministère du Tourisme.

Citations :

« J'accueille avec enthousiasme ce projet majeur du Groupe SKYSPA qui prendra forme à Saint-Bruno-de-Montarville. Il saura plaire à la clientèle à la recherche d'expériences thermales diversifiées et d'activités axées sur le mieux-être dans un cadre naturel. Tous les services offerts feront de ce lieu un endroit de rêve pour les visiteurs qu'ils soient du Québec ou de l'étranger. Je suis également heureuse de constater tout le dynamisme des acteurs de l'industrie touristique qui stimulent l'économie de leur communauté et de leur région. J'en suis évidemment très fière. »

Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et ministre responsable de la région de la Montérégie

« Les nombreux attraits que l'on trouve au Québec permettent aux visiteurs de vivre des expériences hors du commun. Afin de soutenir sa progression à titre de destination touristique de choix, le Québec a mis en place des leviers pour encourager le développement de produits originaux et distinctifs comme celui annoncé aujourd'hui. Je suis convaincue que cette initiative d'envergure générera un achalandage important dans la région en raison de la qualité et de la variété de ses services, de son positionnement stratégique et des attraits naturels et produits touristiques qui se trouvent à proximité. Grâce à ce projet, ce promoteur contribue de façon admirable à positionner le Québec comme une destination de choix pour la clientèle québécoise, canadienne et celle provenant de

l'international. »

Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie

Faits saillants :

- Le projet du Groupe SKYSPA consiste entre autres en l'aménagement de deux sections thématiques (les thermes du monde occidental et les thermes du monde oriental), de nombreux thermes intérieurs et extérieurs (saunas, banyas, jacuzzis, vapeurs, bassins de chutes d'eau, hammam, etc.), de salles de soins, d'espaces de bien-être, de réunions et de conférences et d'un stationnement. Il sera aménagé sur un site de 610 000 pieds carrés et sera situé à Saint-Bruno-de-Montarville à proximité de Ski Saint-Bruno et du parc national du Mont-Saint-Bruno.
- L'investissement du gouvernement du Québec permettra entre autres de stimuler la création d'emplois, l'augmentation du nombre de visiteurs et l'accroissement des recettes touristiques dans la région.
- La Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure vise à faire du Québec une destination reconnue qui mise sur ses grands espaces et se distingue par son offre multiactivité.

Source: Communiqué , ministère du Tourisme,